



Travailler ensemble
pour la santé mentale
& l'inclusion sociale



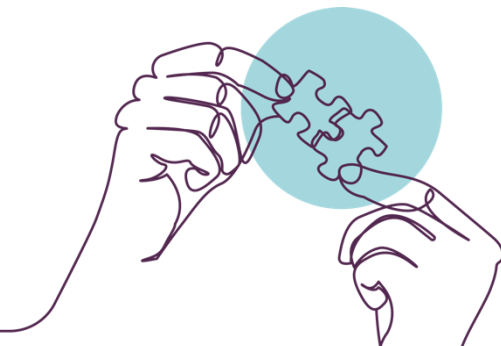
CONNECT

LES INSCRIPTIONS AUX INTERVISIONS INTERSECTORIELLES DE SMES CONNECT SONT OUVERTES !

Depuis plus de 30 ans, les intervisions du Smes proposent à des travailleurs et travailleuses issus des secteurs sociosanitaires (services sociaux de première ligne, services de santé mentale, cliniques et unités hospitalières psychiatriques, maisons d'accueil, SISP, AIS, services communaux, CPAS, maisons médicales...) de confronter leurs questionnements par rapport à la complexification des situations vécues par leur(s) public(s) cumulant difficultés psychiques et sociales.

« Les intervisions m'ont amenée à des réflexions sur ma posture, à la confrontation entre les missions de mon travail et la pluralité des situations rencontrées, à un assouplissement de ma tendance parfois interventionniste. J'ai apprécié le temps pris, le rythme d'une matinée entière, le découpage en 2 temps (présentation d'institutions et discussions cliniques), le fait de pouvoir creuser à l'aise sans se dépêcher, se poser

D'octobre à juin, chaque groupe se réunit mensuellement durant trois heures, et est co-animé par deux intervenant·e·s issus des secteurs du social et de la santé mentale. Les groupes sont itinérants : chaque participant·e accueille, à tour de rôle, les autres dans son institution et présente celle-ci. Cette démarche permet d'améliorer l'interconnaissance entre les différents services existants à Bruxelles.



Après la visite de l'institution, le groupe aborde des questions vécues par les participant·e·s dans le secteur social ou celui de la santé mentale et qui relèvent de leur intersection, telles que :

- « Comment établir une relation d'aide avec une personne souffrant de graves troubles psychiatriques ? »
- « Comment le cadre organisationnel s'adapte-t-il aux projets singuliers et aux rythmes propres des bénéficiaires ? »
- « Quel soutien psychique envisager lorsque les conditions matérielles minimales d'existence viennent à manquer ? »

« Participer aux Intervisions m'a permis de rencontrer de nouveaux acteurs du réseau bruxellois et d'en apprendre davantage sur des institutions que je ne connaissais pas. Cela m'a été d'une grande aide que de savoir vers qui orienter un usager de notre service qui avait un besoin plus spécifique - auquel je ne pouvais répondre - et de déjà connaître un travailleur de cette institution. » (Une

Il s'agit donc d'un processus de co-construction d'une pratique entre professionnel·le·s : chaque participant·e est ainsi invité·e à présenter, durant l'année, une situation vécue qui questionne les limites professionnelles et/ou personnelles et/ou institutionnelles. La confidentialité à propos des situations évoquées ainsi que le respect tant des participant·e·s que des institutions sont à la base du travail.

Vous souhaitez participer au cycle d'intervisions 2024-2025 ? Vous trouverez toutes les informations ci-dessous.

Modalités pratiques

Groupes francophones : *lundi matin de 9h à 12h, mardi après-midi de 14h à 17h, jeudi matin de 9h à 12h.*

Groupe néerlandophone : *jeudi après-midi de 14h à 17h*

La participation au cycle s'élève à 120 € pour les membres du Smes, 150 € pour les non-membres.

Pour vous inscrire, scannez le QR code et remplissez le formulaire en ligne :



Ou rendez-vous sur la page : <https://smes.be/fr/intervisions/>